



Sanofi et Bristol-Myers Squibb reçoivent les dommages et intérêts du procès en contrefaçon du brevet Plavix contre Apotex

Paris, France et New York, New York – Le 8 février 2012 - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et Bristol-Myers Squibb Company (NYSE : BMY) annoncent aujourd'hui qu'Apotex a versé la somme de 442 209 362 \$US au titre des dommages et intérêts qu'il a été condamné à verser dans le cadre du procès en contrefaçon de brevet Plavix® (bisulfate de clopidogrel). Ce versement fait suite à la décision de la Cour d'appel du Circuit fédéral américain (*U.S. Court of Appeals for the Federal Circuit*) d'octobre 2011 qui avait condamné Apotex à verser des dommages et intérêts à Sanofi et Bristol-Myers Squibb et représente la dernière phase du procès en contrefaçon du brevet Plavix® qui avait commencé le 21 mars 2002. Sanofi et Bristol-Myers Squibb ont également reçu la somme de 1 258 682 \$US au titre des intérêts courus postérieurement au jugement (*post-judgment interest*), ainsi que la somme de 900 000 \$US au titre des dépens, qui s'ajoutent aux dommages et intérêts.

Sanofi et Bristol-Myers Squibb se félicitent que leurs droits de propriété intellectuelle aient été reconnus et qu'Apotex ait réparé le préjudice causé du fait du lancement à risque par Apotex d'une version générique du bisulfate de clopidogrel en 2006.

A propos de Sanofi

Sanofi est un leader mondial et diversifié de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, les maladies rares, la santé grand public, les marchés émergents, et la santé animale. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

A propos de Bristol-Myers Squibb

Bristol-Myers Squibb est une entreprise biopharmaceutique internationale dont la mission est de découvrir, développer et diffuser des médicaments innovants pour prolonger et améliorer la vie des patients atteints de maladies graves. Pour plus d'informations, visitez le site www.bms.com ou suivez l'actualité de l'entreprise sur Twitter <http://twitter.com/bmsnews>.

Déclarations prospectives - Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent



significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2010 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2010 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Déclarations prospectives - Bristol-Myers Squibb

Ce communiqué comprend des « déclarations prospectives » au sens de l'US Private Securities Litigation Reform Act de 1995, concernant la recherche, le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions actuelles et comportent des risques et incertitudes, y compris des facteurs qui pourraient retarder, dévier ou modifier ces prévisions et qui peuvent amener les résultats effectifs à différer sensiblement des prévisions faites actuellement. Aucune déclaration prospective ne peut être garantie. Ces déclarations prospectives doivent être évaluées à la lumière des incertitudes qui pèsent sur les activités de Bristol-Myers Squibb, particulièrement celles décrites dans les facteurs de risque du rapport annuel (Form 10-K) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, dans les rapports trimestriels (Form 10-Q) et dans les rapports périodiques (Form 8-K). Bristol-Myers Squibb décline toute obligation d'actualiser publiquement toute déclaration prospective, que ce soit à la lumière d'une nouvelle information, d'événements ultérieurs ou pour tout autre motif.

Contacts:

Sanofi

Relations Presse

Jean-Marc Podvin

Tél. : +33 (0) 1 53 77 4646

E-mail : mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel

Tél. : +33 1 53 77 45 45

E-mail : ir@sanofi.com

Bristol-Myers Squibb

Relations Presse

Laura Hortas

Tél. : +1 609 252-4587

E-mail : laura.hortas@bms.com

Relations Investisseurs

John Elicker

Tél. : +1 609 252-4611

E-mail : john.elicker@bms.com